Vol. LI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 18 OCTOBRE 1922 — No. 47

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Manitoba
A. GAUVIN
42, Provencher
SAINT-BONIF... MANITOBA
Téléphone ...1235

LA THRACE ET LES DETROITS

Lord Harding, ambassadeur de la Grande Bretagne à Paris, a eu, il y a quelque temps déjà, un entretien avec M. Poincaré, lequel n'a pu que lui déclarer, comme il a du le faire également à lord Curzon, que, partisan de la liberté des détroits, le gouvernement français était opposé à une intervention militaire des alliés. D'après lui, une pareille manifestation, avant que les Turcs aient fait connaitre leurs intentions, aurait équivalu à une provocation aux yeux des musulmans déjà fanatisés par leur première victoire et aurait abouti à envenimer le conflit au lieu de le résoudre.

Et pour mettre ses actes d'accord avec ses déclarations, le gouvernement français a donné l'ordre de retirer les quelques contingents qu'il avait envoyés sur la côte d'Asie pour protéger les étrangers,

Telle aurait été aussi l'attitude de la Yougo-Slavie et de la Roumanie, auxquelles le cabinet de Londres avait demandé une participation armée. L'intervention des alliés réclamée par le Foreign-Office n'était donc pas possible et le gouvernement britannique, s'il avait voulu continuer sa politique violente, se serait vu dans l'obligation d'agir seul. Il proclamait cette intention et déclarait qu'il avait donné des ordres à sa flotte pour qu'aucune troupe turque ne puisse franchir les détroits et passer sur la rive nord, c'est à dire en Thrace.

Il y avait là une contradiction flagrante doublée d'une injustice. Si les détroits sont libres, les Turcs avaient autant que les Grecs le droit d'y passer; car ces derniers ne s'en sont pas fait faute et c'est par cette voie que leurs divisions d'Asie-Mineure ont été transportées sur la ligne de Tchataldja quand ils eurent l'intention d'occuper Constantinople.

De quel droit l'Angleterre aurait-elle interdit aux Turcs ce qu'elle a laissé faire aux Grecs?

A Londres on invoquait la nécessité de faire respecter le traité de Sèvres. Mais ce traité assignait à la Grèce une ligne qu'elle ne devait pas dépasser et qui comprenait Smyrne et son territoire; or, les Grecs ont poussé leur action dans toute l'Asie-Mineure, et l'ont étendu presque jusqu'à Ismidt, à l'entrée du Bosphore.

L'Angleterre n'est pas alors intervenue soit pour arrêter l'offensive grecque, soit pour interdire le passage des détroits, aussi bien du Bosphore que des Dardanelles, puisqu'on a vu des vaisseaux grecs aller bombarder les ports turcs de la mer Noire.

En laissant faire la Grèce, on s'est donc désintéressé d'un conflit qui ne s'étendait pas seulement en Asie, mais également en Thrace, territoire dont la Turquie contestait l'occupation par les Grecs.

Il y aurait eu là un fait de guerre toléré, accepté par les alliés qui ne pouvaient pas plus intervenir militairement pour l'empêcher, qu'ils ne sont intervenus pour en prévenir ou en arrêter l'explosion. Se jeter par la force dans le différend, interdire aux Turcs d'aller terminer leur querelle en Thrace, s'opposer à ce qu'ils bénéficient à leur tour de la liberté des détroits, c'était violer cette même liberté, c'était se mettre du côté des Grecs, c'était faire la guerre à la Turquie.

Est-ce à ce résultat que voulait aboutir l'Angleterre en interdisant aux Turcs, non seulement le passage des détroits, mais même celui de la mer de Marmara? Car, d'après la note de l'Agence Reuter, ordre avait été donné à la flotte britannique de s'opposer à tout passage de troupes turques sur la côte européenne, par cette même voie qu'ont prise les Grecs pour marcher sur Constantinople.

Comme on le voit la politique britannique est faite en Orient de perpétuelles contradictions et on conçoit très bien, en dehors d'autres motifs personnels, que la France n'ait pas voulu prêter la main à une intervention qui nous avait tout l'air d'être un succès d'impérialisme à peine déguisé.

Londres maintenant essaie d'atténuer l'attitude prise par le cabinet britannique et on explique qu'on a simplement voulu faire un geste d'intimidation à l'égard de la Turquie. Dans ce cas, on s'est grossièrement trompé, car ni les alliés, ni les nations de la Petite-Entente ne sont tombés dans le piège qu'on leur tendait, et l'on devine par des informations d'Angora, que Mustapha-Kemal n'est pas disposé non plus à obéir à de pareilles menaces. La manifestation britannique, si elle s'était maintenue, aurait fort risqué de provoquer un soulèvement général de tout l'Orient et de déchainer une guerre à laquelle, on le sait, n'auraient pas manqué de participer les armées rouges du bolchévisme.

Il faut espérer que l'entretien de M. Harding avec M. Poincaré aura remis les choses dans une atmosphère moins dangereuse. Il est temps encore d'entreprendre une action diplomatique avec Angora, et la France, dont la politique prudente en Orient lui a redonné tout son prestige, se prêterait volontiers à des pourparlers destinés à sauvegarder les intérêts de tous.

Il peut en couter à l'orgueil britannique d'en arriver à cette solution, et de livrer à d'autres mains le soin d'établir la paix, mais la faute en est à l'Angleterre seule et au personnel entêtement de son premier ministre qui se croit Napoléon, comme disait Clémenceau.

FEU M. LE CURE ROYER

Gesta Dei per Franco

Le 22 septembre décédait subitement M. l'abbé A. Royer curé de Ponteix. Par cette mort le clergé de l'Ouest Canadien, celui du diocèse de Régina en particulier perd un de ses prêtres les plus dévoués et les plus actifs.

Natif de l'ancienne province française d'Auvergne M. l'abbé Royer le coeur débordant du zèle du missionaire colonisateur quitta le beau pays de France il y a une quinzaine d'années pour venir au Canada.

La Saskatchewan était alors en pleine période de colonisation nouvelle. M. l'abbé Royer y prit une part active et devint un facteur comportant dans la colonisation du sud de cette province; la paroisse de Ponteix dont il était le curé fondateur restera à jamais comme un témoignage. vivant de son zèle et de son succès.

Bon orateur et bon écrivain M. le curé Royer avait compris la nécessité de l'oeuvre de la bonne presse, il avait fondé il y a cinq ans, l'"Hirondelle de Ponteix" chronique régulière publiée dans le "Patriote de l'Ouest. Il en fut toujours le principal rédacteur et resta jusqu'au dernier jour de sa vie l'artisan de cette oeuvre, puisque le jour même de sa mort il écrivait et envoyait sa chronique.

"L'Hirondelle de Ponteix" laisse comprendre qu'un livre sera publié montrant l'oeuvre du curé Royer. Faisons le voeu que ce livre paraisse bientôt, il sera pour l'édification de la génération présente et future.

"Le Manitoba" s'associe de grand coeur au deuil des paroissiens de Ponteix et du Clergé du diocèse de Régina.

Nous reproduisons ci-dessous la chronique parue dans L'Hirondelle de Ponteix.

FEU M. LE CURE ROYER

"Comme l'annonçait le "Patriote" l'autre semaine. "L'Hirondelle" et toute la paroisse de Ponteix est en deuil. Cette mort si subite de M. le curé Royer nous a tous saisis d'une consternation qui durera longtemps. Qui aurait cru qu'il nous laisserait si vite? Et comment se faire maintenant à l'idée qu'on ne le reverra plus jamais?

Et c'est vrai pourtant, nous ne le reverrons plus parmi nous. Nous n'entendrons plus sa parole claire, nette convaincante, chaude et enthousiaste. Nous ne pourrons plus le suivre dans l'exposé de ses projets, dans l'élaboration de ses plans d'avenir pour la paroisse qu'il voulait belle, grande, forte, bien unie, prospère et heureuse. Nous ne jouirons plus de ses efforts, de son dévouement pour l'ornementation de l'Eglise, pour l'éducation de la jeunesse, pour l'édification des lecteurs de l'"Hirondelle." Disparus cette intelligence perspicace, ce bon coeur, bon toujours malgré les passagères brusqueries. Nous n'avons plus ce financier prévoyant, qui trouvait toujours moyen d'améliorer sans plonger dans les dettes. Fini ce feu, éteint cette flamme de pur amour envers Celle en l'honneur de qui il était venu fonder une nouvelle paroisse dans nos vastes plaines désertes. Ou plutôt non! La flamme, l'étincelle, si l'on veut, n'a pas été éteinte; elle s'est transformée en un grand brasier. Le serviteur de Marie ne peut périr. Il est donc monté au Ciel celui que nous pleurons. Il venait justement de finir son oeuvre sur terre. Il avait fait consacrer à la Reine du Ciel une chapelle spéciale, où on lui reud un culte tout particulier, une chapelle aux miracles. Marie était contente de son serviteur. Elle a jugé qu'il en avait assez fait et est venue le chercher.

Il a passé de vie à trépas sans la moindre secousse, sans le plus petit effort, comme plongé dans le plus profond sommeil.

Tout le monde s'étonnait ce matin-là. Lui qui était si ponctuel d'habitude, il tardait à venir. L'heure de la messe était passée, et il n'était pas encore apparu. On arrive au presbytère, on s'informe. Même les gens de la maison ne soupçonnaient rien. On monte à la chambre du curé. Il reposait bien paisiblement de son dernier repos. Le mèdecin, appelé en toute hâte, constate qu'il était décédé quelques heures auparavant, d'une congestion cérébrale.

C'était un travailleur, un homme de bureau. La veille, il avait fait le courrier de l'"Hirondelle" et remanié une pièce pour les Enfants de Marie. Il aimait tant à rendre service. Le soir, il s'avouait fatigué, mais content de son ouvrage. Le bon Dieu aussi, il faut croire, puisqu'il n'a plus attendu pour le réconpenser.

M. l'abbé A. Royer est le prêtre fondateur de Ponteix. C'est lui qui, après avoir exploré tout le sud de la Saskatchewan, fit le choix de notre contrée pour y fonder une paroisse sous le vocable de Notre-Dame d'Auvergne. Il laissa passer deux bonnes années avant de prendre aucune décision; 1906 et 1907 furent consacrées à des voyages, tantôt en charrette, tantôt à pied ou à cheval à travers la prairie. On peut se figurer les sacrifices que ces marches imposaient à cette époque.

Ces peines ne furent pas inutiles, et ces démarches furent couronnéees de succès. Le site de Ponteix, choisi en 1909 pour l'érection d'une paroisse catholique et française, fut des plus heureux. C'est un beau district agricole, arrosé dans toute son étendue par une jolie rivière. Les fermiers ne tardèrent pas à y arriver en foule et à s'y fixer. M. Royer les guida, les soutint, les défendit contre les découragements des débuts. Grâce à son zéle, les catholiques de l'endroit furent toujours unis. Trois églises furent construites l'une après l'autre pour satisfaire aux besoins de la population toujours grandissante. Deux couvents également, dans ce court espace de moins de quinze ans, furent érigés. Ponteix possède un hôpital des mieux tenus. Et si nous n'avons pas encore de collège, ce n'est certes pas manque de zèle de la part de ce bon père Royer. Nous savons tous combien il aurait aimé à voir nos garçons recevoir cette éducation religieuse que nos filles reçoivent au couvent. Nous savons qu'il aurait mis à cette oeuvre tout son avoir, tant il l'avait à coeur. Il faut croire que le temps n'était pas encore venu. Le bon Dieu, sans doute, au ciel, saura tenir compte de ces bons désirs.

Mais il faudrait un gros volume pour tout décrire ce que le bon Père Royer a fait pour Ponteix. Ce volume paraîtra en son temps et il promet d'être intéressant.

D'ici là, sachons apprécier, au moins dans l'ensemble, l'oeuvre du missionnaire colonisateur, l'oeuvre du prêtre catholique et français, et rendons à sa mémoire l'honneur d'un juste et sincère hommage.

POUR LA DEFENSE NATIONALE

ST-JEAN-BAPTISTE

Souscription en faveur de l'Association d'Education.

M. Achille Roy	$ 5.00
M. Arthur Guénette	1.00
M. l'abbé J.-M. Desrosiers	10.00
Mlle F. Deslongchamps	1.00
Mlle R. Rivet	.50
Mlle A. Rivet	.50
Mlle A. Guénette	.50
Mme O. Bordeleau	2.00
M. l'abbé J. Bellavance	5.00
M. et Mme J.-B. Plamondon	5.00
Mme F. Campeau	.25
Mme Alb. Comeault	1.00
M. Alex. Ayotte	1.00
Mme Henry Landry	.50
M. Jules Lambert	1.00
M. David Marcil	2.00
M. F. Ranson	1.00
Rév. Soeurs Jésus-Marie	25.00
M. Aimé Boiteau	2.00
Mlle Ol. Fillion	.50
M. Fl. Tessier	1.00
M. Max. Guénette	.50
Dr Alm. Roy	2.00
Mme H. Sarrasin	2.00
M. Edouard Comeault	5.00
M. Edmond Desautels	1.00
M. E. Bissonnette	1.00
M. Ald. Sabourin	1.00
Mme H. Sabourin	1.00
M. J. Beaudette	.75
M. Z. Cyr	1.00
M. P. Pélovuin	3.00
M. W. Ayotte	1.00
M. Geo St-Amand	10.00
M. F. Beaudette	5.00
M. F. Grégoire	2.00
M. Alb. Desautels	.50
Rév. Frères de Marie	10.00
M. J.-A. Godard	5.00
M. R. Ricard	1.00
M. S Ricard	3.00
Mlle A. Ricard	1.00
M. Jos. Boudrault	1.00
M. J. Godard	5.00
Mlle Malvina Proulx	.50
Mme A. Garièpy	.50
M. Jos Plamondon	2.00
M. N. Déry	5.00
M. E. Trudeau	2.00
M. L. Beaubien	3.00
M. Geo Guertin	10.00
M. Art. Roy	.50
M. R. Marion	.50
M. Chs. L'Heureux	1.00
M. Ed. Parent	1.00
M. Geo. Brunet	2.00
Mme D. Asselin	.50
Mme E. Marion	1.00
M. Jean Godard	.50
M. Jos. Plouffe	1.00
M. Onésime Guénette	2.00
Mme Méthode Bérard	.25
Mme H. Bourbonnais	.25
M. J.-B. Desautels	1.00
M. Oct. Baril	1.00
M. J. Geoffrion	1.00
M. P. Touchette	1.00
Mlle Annette Plamondon	1.00
Mlle Anna Hamel	1.00
Mme P. Déry	2.00
M. J. Roy	.25
Mme A. Granger	.50
M. Géo Lauzé	.50
M. W. Lansciault	3.00
M. Tel. Fillion	5.00
M. Ant. Plamondon	2.00
M. L.-P. Ayotte	1.00
Rosario Comeault	5.00
Alex. Baril	2.00
H. Duval	2.00
W. Berard	1.00
A. Neurman	1.00
Albert Ayotte	1.00
Z. Bérard	3.00
H. Fillion	75c
M. Ant. Fillion	5.00
M. A. Champagne	1.00
M. J.-A. Ayotte	3.00
M. Léo Sabourin	1.00
M. Art. Fillion	2.00
M. Léo Brodeur	1.00
M. Ars. Gauthier	1.00
M. E. Bouvier	5.00
M. P. Rajotte	5.00
M. A. Bouchard	1.00
M. J.-A. Syotte	3.00
M. Jos. Bacon	1.00
M. Achille Plamondon	.50
M. H. Hérie	.50
M. U. St-Godard	1.00
M. H. Desmarais	2.00
M. A. Valcourt Sr	2.00
M. Ulric Marion	1.00
M. Fred Marion	2.00
M. Jos. Robert	1.00
M. Edmond Dupuis	4.00
M. Albert Marion	1.00
M. H. Vermette	1.00
M. Oscar Guénette	1.00
M. A. Lavoie	1.00
M. C. Flamand	5.00
M. Alc. Bruneau	1.00
M. Matthias Fillion	5.00
M. E. Barnabé	5.00
M. J. Fillion	1.00
M. Eug. Cartier	1.00
M. Et. Cartier	.10
M. N. Bouchard	1.00
M. N. Bruneau	1.00
M. W. Dupuis	1.00
M. R. Lavallée	1.00
M. Alex. Laforme	1.00
M. J. Lauzé	2.00
M. W. Fillion	5.00
M. Phil. Vermette	1.00
M. Paul Vermette	5.00
M. Placide Sabourin	1.00
M. Albéric Vermette	2.00
M. Omer Sabourin	1.00
Mme R. Beaudette	1.00
M. E. Beaudette	.20
M. J. Bernier	.50
M. F. Bernier	.30
Mlle E. Garièpy	.50c
M. J. Turcotte	1.00
M. Ant. Vandal	1.00
M. Patrice Vandal	1.00
Mlle Evelyna Bernier	.25
M. Nap Grégoire	1.00
M. Z. Touzin	5.00
M. O. Lafond	5.00
M. S. Marion	1.00
M. Eed. Proulx	2.00
M. Procul Guénette	2.00
M. Urgel Roy	.50
M. Omer Matte	2.00
M. Olivier Landry	.75
M. Ed. Roy	.50
M. Jos. Robert Jr.	1.00
M. H. Lapointe	1.00
M. Frank Landry	1.50
M. H. Clément	5.00
Mme Eug. Carbonneau	2.00
M. Albert Valcourt Jr.	2.00
M. Adélard Dupuis	5.00
Total:	$321.10

LETELLIER

D. Loiselle	1.00
A. Cadieux	1.00
Jos. Granger	1.00
Paul Bolteau	1.00
A. Chaput	1.00
Léon Bruyère	5.00
A. Gallant	2.00
Mme E. Mousseau	1.50
J. Harrison	1.00
A. Poliquin	1.00
L. K. Robert	1.00
J. B. Cloutier	5.00
H. J. Bois	2.00
George Beaupré	1.00
A. Gendron	1.00
C. Perron	.75
Ed. Harrison	.50
L. Gauvin	1.00
J. Chaussé	1.00
V. Barnabé	2.00
Ray Jubinville	2.00
E. Cadieux	1.00
John Bolteau	5.00
Z. Lemire	.50
Mme R. Dufort	.50
Mme Durant	1.00
A. Dupuis	.50
L. Arcand	1.00
Jos. Dupont	1.00
Théo Lemay	2.00
David Parent	1.00
Joseph Jutras	5.00
l'abbé P. Picton	5.00
J. B. Ayotte	2.00
Emile Graveline	3.00
E. Comeault	10.00
Henri Bouchard	1.00
Alfred Saurette	.50
Antoine Damphousse	5.00
Louis Saurette	1.00
P. Fraser	1.00
Mme J. Bouchard	1.00
M. R. Brais	.50
Z. Granger	1.00
X. Boissy	1.00
Emile Parent	1.00
Louis Lavallée	1.00
l'abbé N. C. Jutras	5.00
Philippe Manseau	2.00
Norbert Lemire	1.00
Ernest Jutras	1.00
Ed. Péloquin	.50
Honoré Dansereau	2.00
Mme H. Dansereau	1.00
S. Dansereau	1.00
Omer Dansereau	.50
Gaston Dansereau	.50
Z. Robert	5.00
Ernest Péloquin	.50
Georges Péloquin	1.00
Arthur Voillet	.50
W. Barnabé	5.00
W. Martineau	.50
O. Héry	.50
Aimé Péloquin	1.00
C. Barnabé	2.00
Philippe Aubin	.50
Josaphat Cadieux	2.00
Jos. Laforme	2.00
A. Fortier	2.00
Jos. Melnick	.75
Paul Cadieux	5.00
Ovila Houle	1.00
Albert Dansereau	1.00
Adolphe Fortier	1.00
Joseph Houle	1.00
Charles Ennis	1.00
E. Bouchard	2.00
Alfred Brulé	1.00
Paul Saurette	2.00
Jos. Saurette	2.00
Mme A. Saurette	1.00
F. Desautels	5.00
J. Empson	2.00
Deann	.75
A. Lafreniere	1.00
J Loiselle	2.00
[illegible]	$154.75

LA BROQUERIE:

Rév. R. Alex. Giroux	$20.00
Mm. Henri Normandeau	5.00
Isidore Emond	1.00
J. O. Beaupré	1.00
Amédée Cléroux	5.00
Louis Block	1.00
Aristide Rocan	1.00
George Lafortune	5.00
Jos. Bouchard	1.00
Ernest Boily	1.00
J. A. Gagnon	(1.00
Ph. Alex. St-Laurent	1.00
Melle Délima Beaupré	.50
Mmes J.-O. Beaupré	1.00
Alp. Rocan	1.00
J. A. Gagnon	1.00
Eugène Fabas	.50
H. M. Fabas	1.00
M. Henden	.50
Th. Boily	1.00
Mme Eugène Fabas	.50
Mm. Louis Paradis	.50
Edouard Charlet	3.00
Narcisse Deslauriers	5.00
Alphonse Boisjoli	1.00
Norbert Brabant	1.00
Ernest Delay	.50
J. B. Jolicoeur	1.00
Docteur J. Poupart	5.00
Alex. Carrière	.50
Ph. Savard	2.00
Couvent	5.00
Mme Henri Gagnon	2.00
Philias Paquin	.50
C. X. Langlais	.75
Francois Langlais	.75
P. Z. Boisjoli	.50
H. Freedman	1.00
Louis Tétrault	2.00
Louis-Joseph Granger	1.00
Joseph Granger	1.00
Hector Bédard	1.00
J. B. André	2.00
Joseph Balcaen	1.00
Elie Henri	.50
Roger Boily	1.00
Napoléon Normandeau	1.00
George Emond	.25
Camille Henri	.25
Arhur Parent	1.00
Philibert Laurence	2.00
George Laurencelle	1.00
Joseph Fabas	2.00
Cyprien Dégagné	1.00
Francois Bisson	.25
Abel Eliet	.50
Jean Degagné	1.50
S. Wolfe	2.00
Rene Boissinot	1.15
Joseph Gosselin	5.00

(A suivre en page 2)

POUR LA DEFENSE NATIONALE

(Suite de la page 1)

Joseph Dupuis	1.00
Wilfrid Normandeau	1.00
Joseph Fournier	1.00
Adélard Fournier	1.00
Narcisse Fournier	1.00
Arhur Chartier	1.00
George Michaud	1.00
Thomas Michaud	1.00
Hervé Michaud	.50
Marcel Boisjoli	.50
Ernest Ouellette	1.00
Treffle Kirouac	.55
Elzéar Pelletier	1.00
Alphonse Kirouac	1.00
Honoré Simard	2.00
Eugène Simard	1.00
J. B. Simard	1.00
Pierre Laramée	1.00
Alfred Laurencelle	5.00
John McCarthy	1.00
J. B. Desjardins	.25
Cléophas Thérien	1.00
J. B. Guenette	1.00
Phillippe Houde	1.00
Alphonse Lord	1.00
Mme Damase Kirouac	.50
Gustave Rougeau	50
Stanislas Jolicoeur	2.00
J. C. F. Beaupré	2.00
Alfred Choiselat	1.00
Dame R. Boily	.50
Joseph Perrière	.75
Camille Vergnan	.50
Dame E. Gougeon	.50
Ernest Helfaure	50
J. Chaleil	.50
Dame A. Taillefer	.25
Jos. Taillefer	.50
Louis Henden	.50
Engelbert Rocan	1.00
Jos. Delorme	1.00
Marius Helfaure	1.00
Phillias Gagnon	.25
Ulysse Deschênes	1.00
Joseph Lambert	1.00
George Lambert	1.00
Jules Morier	.35
Emery Rocan	1.00
Ovila St. Laurent	25
Treffié Kirouac	.50
Total	$152.20

STe ANNE-DES-CHENES — Haut du village. Percepteurs' Honoré Desautels George Lavack.

Pères Rédemptoristes	10.00
Soeurs Grises	5.00
Hon. Desautels	1.00
George Lavack	1.00
Féodor Tougas	2.00
Alex. Perron	.50
Avila Desautels	1,00
Oram Duguay	1.00
J. B. Bonin	1.00
Octave Blanchette	1.00
Ad. Dubois	1.00
Hervé Blanchette	.25
Ant. Gagnier	1.00
Ph. Major	1.00
Eug. Perron	1.00
Alex. Vandal	.50
Félix DeMontigny	1.00
William Perrault	.50
Mlle J. Desmarais	1.00
L. Morissette	1.00
Dame Eug. DeMargerie	50
Alfred Généreux	1.00
J. Gauthier	.25
Edmond Fréchette	1.00
Alf. Bernier	1.00
Ad. Lavergne	1.00
A. J. Lavack	1.00
H. McMillan	1.00
A. Durand	.50
Alp. Delorme	50
Art. Boucher	1.00
	$40.50

Haut du village. Percepteurs: Ed. Desautels et Ph. Guay.

Eug. DeMontigny	50
Florent Girard	50
David Tétrault	50
W. Sarrazin	50
E. Delorme	2.05
Joseph Girard	2.00
A. Delorme	2.00
Jos. Delorme	1.00
X	.50
Félix Tétrault	1.00
M. J. W. Finnigan	2.00
Mme Willie Roque	1.00
A. Tougas	50
Mlle G. Champagne	50
Michel St. Jacques	25
Jos. Dubois	50
G. Girouard	50
Jos. Owens	1.00
Mlle Winnie Owens	2.00
Jos. Dufresne	5.00
A. Bernier	1.00
Moise Champagne	1.00
Mélanie Harrison	50
Mme Moise Ducharme	50
D. Dion	50
Albert Leduc	1.00
X	.10
	$29.40

Bas de la paroisse. Percepteurs: Aristide Hébert Joseph Nault.

Jos. Nault Jr.	50
Alp. Prairie	50
Olivier Fillion	50
David Proulx	25
Omer Desrosiers	25
J. B. Owens	50
Jos. Nault Sr.	5.00
Octavien Rémillard	2.00
	$9.50

ST-RAYMOND & STE-ANNE Centre. Percepteurs: Napoléon Dufresne, Isidore Côté, Raoul Pelland.

Louis Dufresne	1.00
Nap. & Willie Dufresne	2.00
Edmond Laurin	1.00
Arthur Laurin	.50
Hervé Duguay	.50
Mastal Duguay	1.00
George Ricard	.50
Alex. Périault	.50
Arthur Lacoste	2.00
Ernest Duguay	5.00
Isidore Côté	2.00
David Langill	1.00
Alex. Pelland	1.00
Jos. Finnigan	1.00
Jos. Perron	1.00
Silas Paradis	3.00
Mme Louis Perron	1.00
Raoul Pelland	2.00
	$26.00

LA COULEE. Percepteurs: M. Champagne et Henri Smith.

S. Prairie	5.00
J. B. Huppé	.25
A. Paillé	1.00
Jos. Tougas	1.00
Chs-Aug. Champagne	.50
Norbert Nolin	.25
Alex. Ducharme	.25
Eucharistе Vandal	.50
Mme A. Desjarlais	50
O. Mousseau	1.00
Raymond Magnan	1.00
Rémi Magnan	1.00
E. Avanthey	.25
Avila Nollet	.50
Philéas Tougas	.50
Henri Smith	1.00
	$14.50

CALEDONIA. Percepteurs: M. Jos. Smith.

A. Lavergne	.50
Philippe Perrin	25
D. Lavergne	.25
R. Lavergne	.50
Jos. Goudreau	.50
J. C. Desjardins	1.00
A. Mondor	.25
	$3.25
Grand total	$123.15

SAINT-CHARLES

Couvent	5.00
Mme E. Paillé	10.00
l'Abbe Comte	2.00
Antoine Hogue	1.00
Alfred Pelletier	.75
Jules Dostert	1.00
Jos. Cachat	1.00
Charles Béhan	.20
L. Turcotte	.50
Herman Pitts	1.00

(A suivre en page 3)

POUR LA DEFENSE NATIONALE

(Suite de la 2e page)

Charles Caron	2.00
Mme. Hon. LaFlèche	1.00
Georges Caron	1.00
Jos. Laflèche	1.00
Jos. LaFlèche	1.00
Alfred Caron	3.00
F. X. Caron	2.00
Jos. Gagnon	1.00
Mme Wm. Pelletier	1.00
A. Soulier	1.00
	$36.45

SAINT-NOBERT

Melle Flora Champagne	1.00
Melle Donalda Champagne	5.00
Denewert	.50
Albert Perreault	1.00
Mme Jos. Champagne	5.00
Oscar Bonin	1.00
Mme Oscar Bonin	2.00
H. Hagel	.50
Melles L. et C. Bonin	1.00
B. Bohémier	3.00
E. Bohémier	.50
H. Vermette	.50
E. Laliberté	.25
Alfred Pelletier	.50
E. Pelletier	.50
Jos. Gosselin	1.00
Arthur Champagne	1.00
E. Cloutier	.25
A. Pépin	1.00
H. Bohémier	2.00
Alp. Champagne	2.00
Jos. Bohémier	2.00
Isai Ritchot	2.00
Mme H. Courchaine	1.00
R. Lord	1.00
John Kenny	5.00
Arthur Chartrand	.50
Ulysse Campeau	.45
George Kenny	2.00
J. A. Ritchot	5.00
Anthome Vermette	1.00
Albert Benoit	1.00
Oscar Courchaine	1.00
Fred Benoit	.50
Emile Liebaut	1.00
Joseph Leclair	.50
Nap. Perreault	2.00
Henri Gousseau	5.00
Mme M. L. Dufort	1.00
Michel Leclair	2.00
Jos. St-Germain	.75
A. B. Dufort	2.00
Melle Louisa Larocque	5.00
Anonyme	.50
Mme Arthur Leclaire	5.00
Jos. Champagne	5.00
Léonce Champagne	1.00
RR. PP. Trappistes	10.00
Soeurs de la Miséricorde	2.00
Couvent de Saint-Norbert	5.00
Mme Arthur Landry	.50
Mme Ernest Landry	.50
Mme R. Giguère	.25
Mme J. B. Smith	1.00
Jim Kenny	1.00
Elie Trottier	1.00
Jos. N. Lord	2.00
Louis Roy	.50
J. E. Délisle	5.00
Arthur Turenne	1.00
J. B. Lamoureux	.75
Dr. Gendreau	5.00
Joachim Roy	2.00
Sylvio Laporte	2.00
Eugène Tellier	5.00
H. Lamoureux	1.00
A. Choquette	2.00
E. L. Joyal	1.00
Zachée Laporte	1.00
Jos. Campeau	5.00
Chas. D. Delorme	1.00
Louis Sasse	2.00
Arthur Delorme	2.00
Ph. Cloutier	5.00
Ed. Champagne	1.00
S. Bugnon	1.00
S. Verrier	1.00
G. Verrier	.50
Joseph Gramont	1.00
George Gramont	.25
Jos. Tellier	2.00
Jos. Mousseau	.50
Norbert Pelland	1.00
Anonyme	1.00
A. Delisle	.25
George Gendreau	1.00
Antoine Renaud	.50
B. Perrier	.50
Mme Beaudry	1.00
Norbert Tradiny	1.00
Mme Goguillon	.50
T. Gratton	1.00
U. Campeau	1.00
Henri de Moissac	5.00
D. Pelland	1.00
Hector Champagne	.10
Henri Boux	1.00
Luc Campeau	1.00
Jos. N. Landry	5.00
U. Ritchot	3.00
J. R. S. Cloutier	1.00
Emile Désorcy	2.00
Alphonse Lord	3.00
Melle M. Louise Vermette	2.00
Jos. Normand	.25
Ed. Normand	.25
Joachim St-Germain	.50
Simon St-Germain	.50
Mme Joachim St-Germain	.50
Mme J. B. St-Germain	.40
Mme Ed. Blondin	.25
R. Frobisher	1.00
François Frobisher	.50
Patrice Normand	1.00
Mme B. Normand	1.00
F. Normand	.50
Joachim Vermette	1.00
J. A. Blouin	1.00
Alfred Normand	.25
Jos. Bogueki	1.00
Aimé Curtas	1.00
F. Varchoore	1.00
Mme Armand Champagne	1.00
	$235.70

THIBAULTVILLE, Man.

Rév. Claveloux	5.00
J. Vermette	2.00
S. Phaneuf	1.00
F. Rheault	1.00
F. Cyr	1.00
P. Pelletier	2.00
Mr. Dubois	1.00
Mde. N. Rajotte	1.00
J. Godard	1.00
M. J. Bourgoin	.25
H. Richard	.25
A. Gregoire	.25
A. Bourgoin	1.00
Mde. Flamand	1.00
I. Phaneuf	1.00
P.-E. Leclerc	1.00
Gustave Vandale	1.00
Hector Mongeon	2.00
Pierre Ducharme, Jr.	1.00
Victor Champagne	1.00
Joseph Champagne	.50
François Laroque	1.50
Josepn Dupont	2.00
Jos. Laroque	.50
Mde. Sophie Vieville	1.00
J. Pierre Curtaz	.25
Elzear Proulx	.25
M. Rosaire Grégoire	1.00
Alexandre Leclair	2.00
M. Delphis St. Mars	1.00
André Neault	1.00
Maxime Champagne	2.00
Albert Demontigny	1.00
Pierre Sabot	1.00
Albert Allard	1.00
Melle Aurore Gauthier	1.30
Jean Vermette	2.00
Joseph Legal	5.00
Anne Surprenant	.50
Jos. Lessard	.50
	50.05

SAINT-AGATHE:

P. Courcelles	2.00
Adolphe Lemoine	1.00
V. P. Lemoine	1.00
Stan Toupin	5.00
O. Joyal Jr.	1.00
Frs. Sorin	.50
Oct. Gauthier	2.00
Amédée Alarie	2.00
Omer Joyal Sr.	1.00
Albert Lambert	5.00
Jos. Lemoine	5.00
Félix D. Lemoine	2.00
Ernest Joyal	1.00
Arthur Fontaine	1.00
Arthur Gratton	2.00
Alberic Lemoine	3.00
Arthur Lemoine	2.50
Arthur Péloquin	.50
J. A. Courcelles	5.00
Paul Aubry	5.00
I. Brodeur	2.00

(A suivre page 4)

NOUVELLES LOCALES

Séance régulière du Conseil de Ville lundi prochain.

Les stations à gazoline de la Imperial Oil Co. sont ouvertes au public depuis la semaine dernière.

Le magasin d'épiceries de P. & B. est fermé depuis lundi dernier. On a transporté le stock à Winnipeg.

M. l'abbé Lamy directeur des Cloches de Saint-Boniface est de retour d'un voyage dans la Province de Québec.

Son Honneur le Maire Laurendeau et M. Gagnon, le chef de Police sont de retour d'un voyage de 2,000 en automobile dans l'état de Iowa. Le voyage a été des plus beaux.

Dimanche le 29 octobre à 7.30 p.m. un récital d'orgue sera donné par notre organste le iProfesseur Georges Dorval. Entrée gratuite. Une collecte sera faite au profit des orgues.

MM. Doucet et Fournier ont été choisis dimanche dernier par le Cercle d'Education paroissial pour se porter comme candidats commissaires d'école pour les quartiers 2 et 3 de notre ville.

BRANCHE CENTRALE DES RESERVISTES FRANCAIS

A la réunion mensuelle de mardi dernier ont été élus:

M. L. V. Michel, Président; H. G. Viel, 1er Vice-Président; C. J. Delmarque, 2ème Vice président. (réélu); J. E. Collon, Secrétaire-Trésorier, (réélu).

Ont été élus membres du Comité: S. Saraillon, J. B. Cazal, E. Vigouret, G. Cases, E. Loutrel.

M. C. J. Delmarque président cette séance exprima les regret de la branche du départ de M. J. O. Callède, président sortant, pour Matlock où il vient de s'établir en affaires.

POUR LA DEFENSE NATIONALE

(Suite de la page 3)

Josaphat Blodeau	5.00
Eugène Bilodeau	5.00
Lucien Bourassa	1.00
Paul Péloquin	1.00
T. Courcelles	1.00
Wilfrid Péloquin	1.00
Vve Victoria Courcelles	3.00
Pierre Gauthier	1.00
Martial Fenez	.50
Rodolphe Péloquin	.50
J. C. Brodeur	1.00
Anonyme	1.00
Cyrille Nolette	2.00
Frs. Pallard Sr.	2.00
André Brodeur	1.00
Henri Ouimet	.50
Vve Alfred Ouimet	.25
Ferdinand Gratton	5.00
E. Nolette	1.00
Joseph Lapointe	3.00
Jean Sorin	5.00
Hormisdas Godin	.50
Frs. Calvez	1.00
Ovide Pelletier	1.00
Siméon Garet	2.00
Louis Toupin	5.00
Tancrède Gauthier	2.00
Pierre Beaulieu	1.00
D. Pinsonneault	1.00
Adélard Fontaine	1.00
David Fontaine	1.00
Stanislas Fontaine	1.00
Alex. Brémault	5.00
Théophile Joyal	2.00
Euclide Olivier Jr	1.00
Donat Joyal	2.00
Fr. T. Pallard Jr	1.00
Calixte Wery	1.00
Félix Alfreda Dorge	1.00
Edouard Dorge Sr.	1.00
Albéa Dorge	1.00
Edmond Guertin	1.00
Louis Lemoine	1.00
Emile Péloquin	30
Alphonse Péloquin	.25
Euclide Olivier Sr.	50
Dr. Richard Roy	5.00
Vve Jos. Toupin	1.00
Celevenne Robert	5.00
Signard Beaudoin	1.00
Gerard Chénard	5.00
C. A. Brodeur	5.00
Ephrem Toupin	2.00
Alderic St. Onge	2.00
Jos. Ovila Toupin	1.00
Vve Horace Robert	.50
Dme. Alph. Toupin	1.00
Joseph St. Onge	1.00
Fidélia St. Onge	.50
Arthur Lapalisse	2.00
Eugène Lapalisse	2.00
Pierre Beaudoin	5.00
Edgar Lemoine	5.00
Josephat Dorge	1.00
Ferdinand Blampain	.50
Félix Lemoine	5.00
Théobald Joyal	2.00
Couvent de Ste Agathe	5.00
Hormisdas Bellerive	1.00
Annie Ouimet	1.00
Mr. le Curé	10.00
	196.30

PITRES ET PATRIOTE

Avant hier, on a célébré à Boucherville un patriote des premiers temps de la Nouvelle France, Pierre Boucher, Pierre Boucher est une des belles figures de notre histoire et, à ce titre, il méritait qu'on donnât quelque espace à la manifestation de dimanche en son honneur, devant ses descendants et une foule de gens mus par le patriotisme. Hier, à Montréal, arrivaient deux prétendues étoiles de cinéma, dont une est une catholique divorcée, et l'autre, un divorcé, également. Qu'ont-ils accompli pour leur pays, et, ce qui nous regarde davantage, pour le Canada? Ils se sont enrichis au cinéma, tandis que Pierre Boucher est mort, il y a deux siècles, presque pauvre, après avoir consacré toute sa vie à son pays. Pourtant à mesurer l'espace qu'on a donné, hier, dans le journal le plus répandu de Montréal, au patriote et aux pitres, on dirait que ceux-ci sont les grands personnages et que le patriote, lui, fut un pitre. Feuilletez en effet la Presse d'hier soir, si vous l'avez par hasard sous la main. Vous y verrez qu'on y a donné en première page quatre grandes colonnes, avec force images et une manchette de quatre colonnes, aux deux acteurs de cinéma, dont le principal mérite de l'un est d'être acrobate délié et celui de l'autre, d'être blonde sans s'être passée au péroxyde; mais, par contre, au patriote Pierre Boucher, on a réservé tout juste une pauvre demi-colonne, avec une manchette minuscule, en avant-dernière page. Cela s'appelle sans doute rendre hommage à qui hommage est du. C'est la répétition à l'infini de pareil procédé qui fait croire aux liseurs de cette sorte de feuilles que la grande publi ité doit aller aux criminels, ou aux étoiles de cinéma, aux gens forts en jambes et agiles à la course du dollar, et que le patriotisme, ne payant pas, est négligeable et donc chose à reléguer dans un coin, entre l'annonce d'un onguent contre les cors et d'un tonique pour le cuir chevelu. Voilà pris sur le vif, l'esprit qui anime le "grand journalisme",—celui qui néclaire ni ne gouverne, mais déforme et abrutit.

G. P.

(Le Devoir)

LES DEBUTS DE LA CHRETIENTE DU PAS

Ce fut du temps de Monseigneur Provencher résidant à St-Boniface, que parut au Pas pour la première fois un prêtre catholique, l'abbé Darveau, Canadien-français.

Le maitre d'école anglican et catéchiste qui résidait déjà dans ce village, jaloux de voir que les sauvages allaient avec confiance et de préférence au prêtre catholique, résolut de s'en défaire. Il fut décidé secrètement, au départ du prêtre catholique, que le printemps prochain, époque de son retour au Pas, les sauvages iraient l'attendre et le guêter à la baie des canards, sur le lac Winnipegosis, non loin de Pino Creek. C'est ce qui arriva, et juste à cet endroit, un Indien nommé Tchimikatch (courte jambe) tua M. Darveau d'un coup de fusil. Il y eut deux coupables et un enfant, plus tard, révéla le secret En arrivant au Pas pour rendre compte de leur mission au maître d'école protestant, ils dirent que le prêtre catholique s'était noyé.

Donc le premier missionnaire catholique du Pas mourut martyr victime de son zèle.

Après lui, ce fut le Père Taché accompagné de M. Laflèche, qui passèrent au Pas en 1846, mais sans s'y arrêter, en route pour l'Ile à la Crosse via Cumberland et la Rivière des Anglais, appelée Churchill et en cri Missinoysiy (la grande eau).

De 1846 à 1874, d'autres missionnaires passèrent au Pas, Mgr Taché y passa, je crois, vers 1850 en traîneau à chiens, venant de l'Ile à la Crosse, en compagnie de deux braves métis, Abraham Larivière et William Cook, en route pour St. Boniface via Winnipegosis. Le Père Legoff, le Père Gaspé, le Père Petitot, le Père Grouard y passèrent aussi; mais sans s'y arrêter.

Ce ne fut qu'en 1875 que, le premier je m'occupai des quelques catholiques du Pas au milieu de sept à huit cents cris en majorité protestants. Il y avait deux ou trois familles d'origine canadienne française: les Constant, les Dorion, les Marcellais. Les premiers, si longtemps sans prêtre, étaient devenus protestants. J'allais les voir de temps en temps, campant chez eux, célébrant la messe dans leur maison. En 1877 je chargeai le Père Paquette de résider au Fort Cumberland et de là visiter les gens du Pas et du Grand Rapide.

Ce dernier appelé ailleurs, le P. Lecoq, de résidence au Fort Cumberland, s'occupa des gens du Pas, y fit quelques conversions et y construisit la première chapelle et le premier autel de l'autre côté de la Saskatchewan sur la rive nord. Après le départ du Père Lecoq, je fus encore seul pour visiter régulièrement Le Pas. J'étais là en 1887, en septembre, quand arriva le jeune Père Ovide Charlebois. Il vint au Cumberland, ensuite à ma mission du lac Pélican, où je lui appris la langue sauvage en l'initiant au ministère parmi les cris. Il fut mon aide et mon soutien sur tous les points de ce vaste district, du Fort Cumberland, du Pas, du Grand Rapide, sur tous les cours du fleuve Churchill, et même au Fort Nelson. Il plaça un catéchiste à Le Pas, ce fut Jeremiah Constant, un converti du Père Lecoq. Tels sont les commencements de cette mission où réside Monseigneur Ovide Charlebois, devenu vicaire apostolique du Keewatin depuis 1911.

E. BONNALD, O.M.I.



CITY OF ST. BONIFACE

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St. Boniface a l'intention de faire et construire et fera et construira les travaux ci-dessous énumérés, comme améliorations locales, payables par taxes spéciales, (à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif par pétition tel que ci-après mentionné.

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront exécutées la Ville émettra des débentures spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur la rue ou partie de rue où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans la liste ci-dessous, l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent par année et à un pour cent par année de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent par année.

Dans le cas de trottoirs la cotisation sera prélevée seulement sur les propriétés faisant front sur le côté de la rue ou partie de rue où ils seront construits

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois-cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces améliorations et de la cotisation requise pour en payer le coût la Ville pourra sans autre avis procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition telle que ci-haut mentionnée n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage nécessaires pour en payer le coût.

Les améliorations locales projetées et les rues ou parties de rues sur lesquelles elles devront être faites ainsi que la période d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée sont respectivement comme suit:

PERIODE D'UN AN

Un trottoir en cendres, 5 pieds de largeur sur le côté nord de la rue Tissot, de la ligne Est du Lot 1118, Plan 76 à la rue Archibald.
Coût approximatif $92.50

Un trottoir en cendres, 5 pieds 4 pouces de largeur sur le côté sud de l'avenue Oak, de la rue Eugénie à la rue Arnold.
Coût approximatif $155.00

PERIODE DE DEUX ANS

Le fossoyage de la rue Dugas, du Chemin Dawson à l'avenue de Bourmont.
Coût approximatif $250.00

Le nivellage et le fossoyage de la Rue Ritchot de la rue Hamel à la rue Victoria.
Coût approximatif $438.68

PERIODE DE TROIS ANS

La reconstruction du trottoir de bois, 5 pieds de largeur sur le côté nord de la rue Tissot, de la ligne Est du lot 1118, Plan 76 à la rue Archibald.
Coût approximatif $234.50

La reconstruction du trottoir de bois 5 pieds et 4 pouces de largeur, sur le côté sud de l'avenue Oak, de la rue Eugénie à la rue Arnold.
Coût approximatif $165.00

Un trottoir en cendres, 4 pieds de largeur sur le côté Ouest de l'avenue Lisgar, de l'avenue McMillan à la ligne sud du Lot 23, Bloc 35, Plan 385.
Coût approximatif $73.26

Par ordre

ERNEST GAGNON,
Greffier

St. Boniface, Man. le 17 octobre 1922.

LA PECHE AUX PERLES

Du petit journal local *L'Etendard* du 12 octobre:

TRIBUNE LIBRE

"La loi et la politique bien *camouilées* (*sic*), voilà, etc, etc."

Et plus loin:

"Nous *avon* un magistrat, qui vient de nous donner une idée de *sont* grand génie *inveutif* d'excuses, et nous prend pour *des gen.... isses* (*resic*) si il croit nous faire avaler cette *pilulle* aussi *bhénominale* (*reresic*).

Et dire que ce petit journal se posait dernièremnet en champion de la langue française en fulminant contre nos marchands qui arborent une enseigne en anglais. Ironie! ! !

Dans une ville française surmonter son magasin d'une enseigne en anglais, c'est mal; mais pour un journal français publier des articles en "charabia"....ça n'a pas de nom.

Nous ne saurions trop recommander au personnel du journal les cours d'étude du soir.

Du *Free Press* de mercredi, 18. "Melle Rose Harvey, de New-York, (bien entendu) possède parait-il les plus jolies *épaules* du monde."

—Où allons nous?....

Du même:

"John A. McReady et Oakley Kelly, fameux aviateurs américains (encore), piloteront prochainement le plus gros aéroplane du monde dans le plus long du monde des vols faits sans escale."

—Mais attendons la fin.

Toujours du même:

"Baby Peggy qui a la réputation d'être la plus jeune artiste de cinéma du monde."

—Quel pays, mes aïeux!

Le pêcheur.

CITE DE ST-BONIFACE

AVIS

Le soussigné a reçu instruction du Conseil de la Cité de St. Boniface en vertu d'un règlement No. 510, d'inspecter toutes les installations de Radio existant dans la Cité de St. Boniface. En conséquence toutes les personnes intéressées sont par le présent avis notifiées de faire application au bureau de l'ingénieur à l'Hôtel de Ville de St. Boniface. Une remise de 25 cents sera chargée pour chaque inspection.

F. P. JONES,
Electricien de la Cité

46-47